

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

5 - REFERENTIELS

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 1 : Exploiter un cahier des charges d'un chantier réseau			
<p><i>Principales activités :</i></p> <p>A1 L'analyse du cahier des charges</p> <p>A2 La réalisation d'une analyse terrain</p> <p>A3 La conception du réseau en relation avec l'équipe en charge de l'étude</p>	<p>C1.1.1 Réaliser au quotidien une démarche de veille technologique et réglementaire permettant de proposer les solutions adaptées, afin d'être en adéquation avec les évolutions du secteur.</p> <p>C1.1.2 Mettre en œuvre l'architecture des réseaux pour rédiger la réponse au cahier des charges, afin de s'approprier l'environnement technologique.</p> <p>C1.2.1 Exploiter les données terrain fournies par l'équipe en charge de l'étude pour concevoir le réseau (télécoms, entreprise, smart city...), afin de réaliser la réponse à la consultation.</p> <p>C1.3.1 Concevoir le réseau, en fonction des contraintes techniques et budgétaires, afin d'apporter une réponse au cahier des charges.</p> <p>C1.3.2 Utiliser les logiciels métier pour apporter une réponse technique en tenant compte des normes d'ingénierie, afin de réaliser un réseau.</p> <p>C1.3.3 Effectuer une projection budgétaire intégrant l'ensemble des paramètres de la prestation, afin d'estimer le coût du chantier à déployer.</p>	<p>1/ Réponse à un appel d'offres couvrant les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le dimensionnement du réseau présentant des plans • l'évaluation de la durée du chantier • la projection budgétaire du projet <p>Etude de cas entreprise Travail individuel Production écrite sur poste informatique</p> <p>2/ Réalisation d'un argumentaire de présentation de l'étude Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production Orale</p>	<p><i>En relation avec les compétences C1.1.1 & C1.1.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le choix des technologies est conforme à l'expression des besoins • Les types de matériels et matériaux à utiliser sont adaptés <p><i>En relation avec la compétence C1.2.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et interpréter sans erreur tout type de plan (plan de bâtiment, synoptique d'installation, plan de câblage, de recollement, ...), • Détecter les incohérences entre les plans et les informations terrain. • Procéder aux mises à jour des plans en cas d'incohérence <p><i>En relation avec les compétences C1.3.1, C1.3.2 & C1.3.3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les logiciels métier sont maîtrisés • Les plans/synoptiques sont conformes et répondent aux

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A4 le développement d'un argumentaire technico-commercial lié à l'étude proposée</p>	<p>C1.4.1 Elaborer un argumentaire de présentation de l'étude réalisée, d'un point de vue technico-commercial, afin de convaincre le client/commanditaire de son bienfondé, de devancer ses objections éventuelles et de le convaincre de s'engager dans le processus de commande.</p>		<p>contraintes techniques et budgétaires</p> <ul style="list-style-type: none">• Le dimensionnement du réseau est adapté aux contraintes techniques et budgétaires• Les différentes structures et éléments passifs et/ou actifs nécessaires au réseau sont correctement identifiés <p><i>En relation avec la compétence C1.4.1</i></p> <ul style="list-style-type: none">• L'attitude est adaptée à la situation et à l'interlocuteur• L'argumentaire est construit de façon structurée.• Le vocabulaire utilisé est adapté au profil du client/commanditaire• Les points différenciants sont clairement identifiées• Les avantages sont hiérarchisés et argumentés• L'argumentaire développé est convaincant et répond aux besoins du client/commanditaire• Les objections de l'interlocuteur sont traitées et les réponses adaptées
---	---	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 2 : Assurer le bon déroulement des travaux réseaux dans le respect des normes			
<p><i>Les principales activités sont :</i></p> <p>A1 La gestion du déploiement dans le respect des normes de sécurité et réglementaires</p> <p>A2 le suivi et le contrôle du chantier</p> <p>A3 L'analyse des relevés de mesures</p>	<p>C2.1.1 Effectuer les demandes d'autorisation administratives et réglementaires nécessaires auprès des autorités compétentes, afin de permettre au chantier de se dérouler.</p> <p>C2.1.2 Maîtriser l'architecture des réseaux permettant de déployer le marché du client/commanditaire, afin de conduire un chantier réseaux.</p> <p>C2.1.3 Réaliser un plan particulier de sécurité et protection de la santé (PPSPS) en respectant les normes règlementaires, afin de veiller au respect de la sécurité des équipes.</p> <p>C2.1.4 Respecter les règles d'ingénierie des infrastructures pour une réalisation du chantier en toute sécurité.</p> <p>C2.1.5 Passer la commande auprès du fournisseur ou du magasinier, en intégrant les contraintes budgétaires et les délais de livraison, afin de s'assurer de la mise à disposition des matériels et matériaux.</p> <p>C2.2.1 Effectuer un suivi et contrôle du chantier dans le respect des contraintes techniques, normatives et environnementales, afin de s'assurer du respect des délais et des fiches techniques réalisées par l'équipe en charge de l'étude.</p> <p>C2.3.1 Analyser les relevés, à partir des données techniques fournis par les appareils de mesure, afin de valider l'installation ou d'apporter les mesures correctives.</p>	<p>1/ Gestion et préparation du déploiement d'un chantier réseau portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> le respect des normes de sécurité et réglementaires l'architecture du réseau <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite</p> <p>2/ Suivi du déploiement d'un chantier réseau portant sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> le suivi et le contrôle des travaux la préparation des éléments du dossier de recette <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite</p>	<p><i>En relation avec les compétences C2.1.1 & C2.1.3</i></p> <p>Selon le contexte du chantier, le candidat doit faire respecter les normes en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les règles de sécurité des biens et des personnes sont identifiées Les normes environnementales sont respectées (par ex. : tri des déchets du chantier...) Les normes techniques sont intégrées Les règles de contrôle de fonctionnement d'un réseau sont maîtrisées Les demandes préalables sont correctement établies <p><i>En relation avec la compétence C2.1.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> la mise en œuvre de l'architecture réseau répond aux éléments du cahier des charges <p><i>En relation avec la compétence C2.1.4</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les règles d'ingénierie identifiées sont en cohérence avec les spécificités techniques du projet

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A4 Le contrôle du respect du cahier des charges</p>	<p>C2.4.1 Contrôler le respect du cahier des charges initial à partir des indicateurs techniques préalablement définis, pour d'éventuelles corrections</p>		<p><i>En relation avec la compétence C2.1.5</i></p>
<p>A5 La préparation des éléments du dossier de recette du chantier</p>	<p>C2.5.1 Transmettre les données nécessaires au chef de projet, pour transmission au commanditaire et à sa direction, afin de finaliser le rapport de recette</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Les matériels et les consommables retenus sont conformes au schéma du projet • Les contraintes sont prises en compte
<p>A6 L'évaluation matérielle et humaine en cas de non-conformité et/ou de sinistre</p>	<p>C2.6.1 Diagnostiquer la typologie du sinistre, le cas échéant, à partir de données techniques fournies par les appareils de mesure, l'observation du terrain et des installations.</p>		<p><i>En relation avec les compétences C2.2.1 & C2.3.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'état d'avancement du projet est formalisé. • L'analyse des relevés est conforme aux règles d'ingénierie • Les écarts éventuels sont identifiés • Les ajustements nécessaires sont préconisés et/ou mis en œuvre <p><i>En relation avec la compétence C2.4.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les indicateurs techniques sont exploités et respectent le cahier des charges • Les écarts éventuels sont identifiés • Les ajustements nécessaires sont préconisés et/ou mis en œuvre <p><i>En relation avec la compétence C2.5.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des données relatives au chantier est collecté • Les informations transmises sont structurées et exactes

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p><i>En relation avec la compétence C2.6.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Le diagnostic établi est réaliste au regard des observations réalisées sur le terrain
REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétences n° 3 : Manager en mode projet un chantier réseau			
<p><i>Les principales activités sont :</i></p> <p>A1 La contribution au recrutement de collaborateurs</p> <p>A2 L'organisation du travail et l'établissement des plannings</p>	<p>C3.1.1 Identifier les compétences nécessaires, soit en interne, soit en externe, afin de disposer des ressources humaines pour assurer le déploiement du chantier.</p> <p>C3.1.2 Contribuer aux entretiens de recrutement des personnels nécessaires au bon déroulement du chantier en vérifiant les compétences techniques des candidats, dans le cadre de la mobilisation de compétences externes.</p> <p>C3.1.3 Contrôler la possession et la validité des habilitations en rapport avec les activités du chantier, afin de répondre aux contraintes réglementaires.</p> <p>C3.2.1 Etablir un planning d'intervention prenant en compte la législation en vigueur, les compétences nécessaires et les contraintes, notamment en matière de délai, de qualité et d'application de normes sociétales et environnementales, afin d'organiser le travail des équipes.</p>	<p>1 / Suivi d'activité d'un chantier :</p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite</p> <p>2/ mise en situation managériale sur un chantier portant sur l'animation d'une réunion d'équipe</p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production orale</p>	<p><i>En relation avec les compétences C3.1.1, C3.1.2 et C3.1.3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> Les compétences nécessaires au déploiement du chantier sont clairement identifiées les besoins en recrutement éventuels sont déterminés. La possession et la validité des habilitations sont vérifiées. <p><i>En relation avec les compétences C3.2.1 & C3.3.1</i></p> <ul style="list-style-type: none"> La planification répond aux contraintes réglementaires, sécuritaires et environnementales Les ressources et les besoins techniques sont pris en compte Des mesures correctives sont effectuées

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<p>A3 Le suivi, l'évaluation continue et le bilan des chantiers réalisés</p>	<p>C3.3.1 Suivre la planification et l'ajuster si nécessaire en fonction des ressources allouées et des besoins techniques en utilisant les techniques de gestion de projet, afin de respecter les engagements pris lors de la rédaction de la réponse à la consultation.</p> <p>C3.3.2 Piloter en continu l'avancement des chantiers en s'appuyant sur l'analyse des indicateurs définis, et en utilisant des outils de suivi permettant l'extraction de tableaux de bords, et en restituant objectivement selon des critères quantifiables et qualifiables les résultats (suivi budgétaire, suivi technique) afin de repérer toute difficulté et de déterminer les actions correctrices à mettre en place.</p> <p>C3.3.3 Rédiger des comptes rendus destinés au commanditaire et à la direction en mettant en exergue les écarts avec les objectifs initialement visés accompagné de propositions d'axes d'amélioration, afin de formaliser l'état d'avancement du chantier.</p>	<p>3/ rédaction d'un compte-rendu de la réunion en lien avec la réunion précédemment animée</p> <p>Etude de cas d'entreprise Travail individuel Production écrite</p>	<p><i>En relation avec les compétences C3.3.2 & C3.3.3</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exactitude des calculs effectués • L'analyse des indicateurs du déploiement est adaptée et prend en compte : <ul style="list-style-type: none"> • Le respect des temps de réalisation • Le respect des prévisions de nombre de poses • Le respect de l'échéancier du déploiement • L'optimisation des mobilisations de moyens humains, de matériels et de matériaux • Exhaustivité des informations et clarté • Les écarts par rapport aux objectifs sont identifiés • Les préconisations sont argumentées et justifiées
<p>A4 La communication en lien avec la mise en œuvre du chantier</p>	<p>C3.4.1 Communiquer sur le chantier auprès des différentes parties prenantes internes et externes, en identifiant les informations nécessaires à transmettre et leurs modalités de diffusion.</p>		
<p>A5 La coordination et l'animation des équipes par des méthodes de management et de communication adaptées</p>	<p>C3.5.1 Animer les équipes internes et/ou externes en adoptant un positionnement et un mode de leadership adaptés, afin de veiller au maintien et à la qualité de leur niveau d'implication, tout en réglant les éventuels conflits, et permettre une optimisation du déroulement du chantier.</p> <p>C3.5.2 Animer les réunions jalonnant la réalisation du chantier, en mobilisant des techniques adaptées à leur format et favorisant l'implication des participants afin de suivre de façon optimale le bon déroulement du chantier et d'identifier les ajustements à apporter au regard des aléas pouvant survenir.</p>		<p><i>En relation avec les compétences C3.5.1 & C3.5.2</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Le déroulement de la réunion est structuré au préalable, ainsi que ses objectifs et les méthodes de travail à mobiliser • L'objet de la réunion et les différents thèmes à traiter sont établis au préalable, • Le mode de management et de communication est adapté aux

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

			<p>caractéristiques des membres de son équipe, tout en tenant compte de la culture de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• La clarté des échanges et l'attitude dynamique contribuent à la compréhension et l'adhésion des membres de l'équipe et favorisent leur motivation,• L'animation de la réunion permet à chacun de ses membres de s'exprimer, de faire le point sur son travail et d'exposer ses difficultés• La recherche des causes des difficultés rencontrées et leur résolution sont menées en favorisant l'intelligence collective• La situation de conflit est désamorcée en conciliant les intérêts de ses protagonistes et ceux de l'entreprise <p><i>En relation avec la compétence C3.4.1</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Respect des règles de rédaction et de présentation des écrits professionnels• Respect des règles de syntaxe et d'orthographe• Le document est sur le fond parfaitement exécuté (fidélité et clarté de l'information restituée).
--	--	--	--

Le cas échéant, description de tout autre document constitutif de la certification professionnelle

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Dans le cadre du respect du règlement d'examen et avec l'accord du certificateur, tout candidat peut saisir le référent handicap de l'organisme de formation pour aménager les modalités d'évaluation et obtenir l'assistance d'un tiers lors de l'évaluation. Les supports et le matériel nécessaires à la réalisation des évaluations pourront être adaptés.

Sur conseil du référent handicap de l'organisme de formation, dans le respect des spécifications du référentiel et après accord du certificateur, le format de la modalité pourra être adaptée.

Sur avis motivé du référent handicap de l'organisme de formation et accord du certificateur, le jury de certification peut décider d'exempter le candidat de certains critères d'évaluation. :

- dans la mesure où cela ne remet pas en question la capacité professionnelle globale du candidat

- si le critère au regard de la nature du handicap n'a pas vocation à s'appliquer dans la pratique professionnelle future du candidat. Ces deux critères étant cumulatifs.